



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,

RÉGION DE GENDARMERIE DE BRETAGNE
GROUPEMENT DE GENDARMERIE
DEPARTEMENTALE DU MORBIHAN
02, PLACE DE LA LIBÉRATION
56017 VANNES CEDEX
☎ : 02.97.54.75.05

MISE EN GARDE VOLS SUR LES BATEAUX

LES FAITS :

Depuis début septembre 2016, les unités du groupement de gendarmerie du Morbihan, enregistrent une recrudescence de **vols de GPS, sondeurs** sur les bateaux, pour la plupart amarrés aux pontons.

Des vols ont été recensés sur les communes de **LA TRINITE SUR MER, CAMOEL, ARZAL** et **ARZON**.

PRÉCONISATIONS

1) Prévention vol de l'accastillage et du matériel électronique :

✓ **Marquer l'accastillage et les matériels** attisant la convoitise des malfaiteurs (winches, poulies de marque, appareils électroniques extérieurs et intérieurs, etc.), **par un marqueur chimique**, substance liquide, indélébile et transparente (appelé communément ADN chimique) se révélant avec une lampe à ultra-violet,

✓ Pour les bateaux ayant une cabine, **installer un système de détection d'intrusion** relié à une alarme sonore ou silencieuse avec envoi d'un message SMS et/ou email sur le téléphone portable du propriétaire.

2) Prévention vol des moteurs hors-bord :

- ✓ Démontez une partie du moteur hors-bord de son embase, le rendant inutilisable et invendable.
- ✓ Marquer le moteur par un marqueur chimique.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,

MESURES ORGANISATIONNELLES ET DE CITOYENNETÉ :

COMPOSER LE 17

- **afin de signaler à la gendarmerie**, tous individus et/ou véhicules paraissant suspects. Recueillir un maximum de renseignements pouvant permettre leur identification.
- **En cas de vol**, dans l'attente de l'arrivée des enquêteurs, préservez les traces et indices, bloquez l'accès à la zone du vol, **ne touchez pas aux objets susceptibles d'avoir été manipulés ou abandonnés par les malfaiteurs.**

SITES INTERNET:

- **Prévention Technique de la Malveillance (PTM)**, créé par la gendarmerie nationale : <http://www.referentsurete.com> ;